

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, jeudi 11 décembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Parcours de découverte des métiers de l'aide à domicile

Un nouveau parcours pour susciter des vocations

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne poursuit son action pour mieux répondre aux besoins croissants des personnes âgées et renforcer l'attractivité des métiers du grand âge. Après avoir accueilli et soutenu, en septembre dernier, le **Forum des métiers de l'EHPAD**, dans le parc de l'Hôtel du Département – un événement qui a permis à de nombreux jeunes et demandeurs d'emploi de découvrir les professions du secteur – le Département franchit une nouvelle étape avec le lancement **d'un parcours de découverte des métiers de l'aide à domicile.**



Une priorité : prendre soin des aînés et anticiper les besoins de demain

Chef de file de l'action sociale, le Département soutient chaque jour l'accompagnement à domicile grâce à l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA). Aujourd'hui, **5 000 Lot-et-Garonnais** bénéficient d'un plan d'aide financé par la collectivité.

D'ici 2030, les projections indiquent **1 000 bénéficiaires supplémentaires** : un enjeu majeur qui nécessite d'agir dès maintenant.

« **Nous avons une responsabilité : garantir un accompagnement de qualité pour nos aînés**, chez eux ou en établissement. Pour cela, nous devons soutenir et renforcer ces métiers essentiels, mieux les faire connaître et donner envie de s'y engager », souligne Annie Messina, vice-présidente en charge des personnes âgées et de la démographie médicale.

Un parcours immersif pour révéler des vocations

Le **parcours de découverte des métiers de l'aide à domicile**, expérimenté sur les territoires de **Marmande/Tonneins** et de **l'Agenais**, s'adresse à toute personne attirée par le secteur : personnes en reconversion, demandeurs d'emploi, bénéficiaires ou non du RSA. Il offre une entrée progressive et réaliste dans ces métiers essentiels.

Ce dispositif est le fruit d'un partenariat étroit entre :

- le **Conseil départemental**,
- **France Travail**,
- les **Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)** volontaires,
- la **Plateforme Territoriale Solidaire (PTS 47 renfort RH)**
- et des professionnels de terrain (ergothérapeutes, diététiciennes, cadres de santé...).

Il bénéficie également d'un co-financement de l'État dans le cadre du Contrat Initiative Emploi (CIE).

Un parcours structuré en cinq étapes :

- 1. Découverte du secteur professionnel**
- 2. Première immersion** dans un SAAD
- 3. Ateliers d'approfondissement** : connaissance des publics, prévention des risques, nutrition, rôle social
- 4. Deuxième immersion** pour consolider le projet professionnel
- 5. Bilan individualisé** et orientation vers la formation ou l'emploi

Des premiers résultats très encourageants

Sur le premier groupe de Marmande/Tonneins, le parcours s'est déroulé du 04 novembre 2025 au 1^{er} décembre.

Les retours sont les suivants :

- 70 % des participants ont mené le parcours jusqu'à son terme,
- Tous ont confirmé un intérêt pour les métiers de l'autonomie,
- 6 sur 10 disposent des pré requis nécessaires pour exercer ces métiers,
- Les participants expriment un gain de confiance, une meilleure connaissance du métier et la possibilité de lever certaines appréhensions.

Les enseignements de ce premier parcours ont permis d'enrichir et d'ajuster l'organisation sur le territoire agenais, notamment en diversifiant les SAAD partenaires et en améliorant le repérage des candidats.

Sur le secteur de l'agenais, le parcours a débuté le 12 novembre 2025.

Il se clôturera le lundi 15 décembre à 14h, à l'Hôtel du Département à Agen, avec la remise des attestations de participation, en présence de **Christine Gonzato-Roques**, vice-présidente en charge du développement social, de l'insertion et de l'habitat.

Un engagement inscrit dans la durée

Avec ce nouveau dispositif, le Département réaffirme sa volonté d'agir **concrètement** pour favoriser les recrutements dans le secteur de l'autonomie et accompagner ceux qui souhaitent s'y engager.

« **Recruter et fidéliser des professionnels de l'autonomie est indispensable.** Ce parcours illustre notre ambition : donner les moyens à chacun de découvrir un métier essentiel, humain, qui a du sens, et qui contribue au maintien à domicile », rappelle Annie Messina, vice-présidente en charge des personnes âgées et de la démographie médicale.

Le dispositif sera **étendu en 2026** avec 5 actions prévues le territoire lot-et-garonnais : Villeneuve-sur-Lot, Nérac, Fumel, Aiguillon/Port-Ste-Marie, Miramont-de-Guyenne/Duras.